



## Produits de la criminalité

### Aperçu

La Sous-direction des produits de la criminalité (SDPC) est chargée d'élaborer des politiques, de planifier et de surveiller des programmes, et d'affecter des ressources à l'appui des efforts déployés par la GRC afin d'empêcher les criminels de jouir des produits de leurs crimes. Il incombe également à la SDPC d'élaborer et de publier les politiques de la GRC sur le sujet, de cerner les failles législatives et de recommander au ministère de la Justice des modifications aux lois pertinentes, ainsi que d'évaluer le Programme des produits de la criminalité.

Les produits de la criminalité nuisent au bien-être socioéconomique des Canadiens et renforcent la puissance et l'influence des groupes du crime organisé. Le Programme des produits de la criminalité vise surtout à repérer, à évaluer, à saisir, à bloquer et à confisquer les gains illicites provenant d'activités criminelles. Une grande partie de ces gains découlent du commerce de la drogue au Canada, bien que certains de ces gains soient associés à la fraude et à la contrebande de cigarettes.

Le Programme des produits de la criminalité mène activement des enquêtes sur des activités de blanchiment d'argent qui constituent

des infractions au *Code criminel*. Il a notamment pour but d'amasser des renseignements financiers sur des protagonistes du crime organisé afin de saisir leurs gains non déclarés. Le programme a recours à des spécialistes qui ont pour tâche de transformer l'information recueillie en renseignements utiles pour les enquêteurs. Parmi les priorités du programme figure également le fait de répondre à des demandes d'aide aux enquêtes formulées par des services de police du pays et de l'étranger, ce qui favorise la collaboration internationale relativement aux enquêtes sur le blanchiment d'argent.

Les membres sur le terrain et au centre de décision à Ottawa sont chargés de sensibiliser la population ainsi que les partenaires et clients locaux, nationaux et internationaux dans le but de déceler et de prévenir le blanchiment d'argent.

### Lois

La GRC se fonde principalement sur les dispositions sur les produits de la criminalité du *Code criminel* pour empêcher les criminels de jouir de gains obtenus de façon illicite. D'autres lois fédérales, notamment la *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes* et la *Loi réglementant certaines drogues et autres substances*, contribuent aussi

### En Bref

- Depuis l'adoption en 1989 de la première loi sur le recyclage des produits de la criminalité, la GRC a connu beaucoup de succès. En effet, au cours des sept dernières années, la GRC a saisi des biens dont la valeur totale s'élève à 180 millions de dollars.
- En 2007-2008, 17 sessions offertes dans 11 pays.
- En mai 2009, 64 saisies d'espèces ayant une valeur totale de plus de 3 millions de dollars et des saisies totalisant 4 millions de dollars en devises non déclarées ont été effectuées à des points d'entrée du monde entier dans le cadre de l'Opération Mantis, une campagne-éclair multilatérale de lutte contre la contrebande d'espèces menée dans des aéroports internationaux un peu partout dans le monde. En tout, 612 753 \$ en devises illégales ont été saisis à trois aéroports canadiens.



## Produits de la criminalité

grandement à l'atteinte des objectifs fixés à cet égard.

### Unités mixtes des produits de la criminalité

La plupart des sections du Programme des produits de la criminalité font partie d'unités mixtes des produits de la criminalité, qui bénéficient d'un éventail de compétences, de connaissances et d'aptitudes de divers groupes d'experts. Ces groupes se composent de membres de la GRC, d'enquêteurs provinciaux et municipaux, d'avocats du Service des poursuites pénales du Canada (SPPC), de comptables judiciaires de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, d'enquêteurs fiscaux de l'Agence du revenu du Canada et d'agents de douane de l'Agence des services frontaliers du Canada. Depuis 1997, l'IICPC contribue à propager la philosophie novatrice des services de police intégrés de la GRC. Les Nations Unies, le Royaume-Uni et l'Australie, entre autres, ont étudié l'initiative pour apprendre de ses réussites.

- En décembre 2003, un ancien avocat spécialisé en immobilier de Vancouver a été arrêté à la suite d'une opération d'infiltration réalisée par la GRC et le FBI. L'individu a été condamné à près de 16 années d'emprisonnement pour avoir blanchi 700 000 \$US. L'Opération Bermuda Short a mené à l'arrestation de 54 autres personnes.

- Une enquête de 18 mois réalisée par l'Unité mixte des produits de la criminalité de la région d'Ottawa en collaboration avec le Groupe régional de travail de l'Outaouais s'est terminée en novembre 2003 par la saisie d'environ 5 millions de dollars en biens (y compris cinq résidences, deux entreprises et des véhicules) et par l'arrestation de 33 personnes, dont un avocat. Plusieurs mandats de perquisition ont été exécutés pendant l'enquête, à laquelle ont participé quelque 330 policiers de 14 services de police.